

Populations indigènes et inégalités sociales : une approche plurielle à partir du recensement mexicain de 2000¹

Olivier Barbary²

Au Mexique, où l'identification censitaire des populations indigènes sur une base linguistique existe sans interruption depuis le début du vingtième siècle, le recensement de 2000 marque un tournant en introduisant comme second critère l'auto déclaration d'appartenance ethnique qui permet l'expression de leur appartenance communautaire aux indigènes non locuteurs. Cet article étend les catégories d'identification de la population indigène mexicaine à ces nouvelles variables. Ce mode d'identification pluriel nous permet ensuite, à partir de l'ensemble de l'information censitaire, une analyse fouillée des caractéristiques démographiques et socioéconomiques des ménages mexicains, indigènes et non indigènes. A la suite d'une ligne de recherche déjà classique dans le pays, nos résultats conduisent à préciser et enrichir le diagnostic sur l'inégalité sociale et les processus de ségrégation ethnique. L'intérêt est aussi, en multipliant les critères d'identification des populations indigènes et les variables d'analyse, de faire apparaître l'hétérogénéité sociale et économique qui existe dans le monde indigène contemporain ; un aspect beaucoup moins documentée au sein des sciences sociales mexicaines, du moins par des approches quantitatives.

Introduction

Le recensement de 2000 de la population du Mexique marque sans doute un tournant dans l'histoire de l'identification statistique de la population indigène du pays. Après l'abandon en 1895 de la catégorisation raciale ou par les coutumes vestimentaires, alimentaires etc., le recensement des indigènes mexicains a reposé exclusivement, durant tout le 20ème siècle, sur un critère linguistique. En l'an 2000, l'Institut national de statistique³ introduit un second critère avec la question d'auto déclaration d'appartenance ethnique posée à l'ensemble des individus de cinq ans et plus. Cette innovation crée un écart

numérique important entre les populations indigènes estimées selon les deux critères au moment même où, après le soulèvement néo zapatiste, les enjeux politiques et sociaux liées à la question indienne et à la mesure des discriminations se multiplient comme dans la plupart des pays d'Amérique Latine (Barbary et Urrea, 2004, Barbary coord., 2006, Gros 1998, Wade 1997). Il s'en suit une relance du débat nourri et cosmopolite sur les catégories de la « statistique indigène », leur légitimité, leur pertinence (définitions, rédaction des questions, etc.), et l'interprétation démographique, sociologique et anthropologique qu'on leur donne (Beaucage 1987, Cifuentes 1998, Dauzier 1997, Fernandez Ham 2000,

¹ Une version préliminaire de cet article a été présentée à la conférence internationale « Statistiques sociales et diversité ethnique : doit-on compter, comment et à quelles fins ? », organisée par le CIOSS et l'INED à Montréal, du 6 au 8 décembre 2007. Une version simplifiée, en anglais, de cette communication est à paraître début 2012 : « Social inequalities and indigenous populations in Mexico : a plural approach », in « Social statistics and ethnic diversity : Cross-national perspectives in classifications and identity politics », the University of Amsterdam Press, Amsterdam, 19 p.

² Olivier Barbary, Chercheur, IRD, olivier.barbary@ird.fr.

³ INEGI : Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática: l'institut national de statistique mexicain (<http://www.inegi.org.mx/>).

Florescano 1997, Gros 1999, Lartigue et Quesnel coord. 2003, Lavaud et Lestage 2005, Stavenhagen 1992, Varios autores, 1985).

A partir du seul point de vue linguistique, l'évolution de la population indigène est fonction de la transmission au travers des générations de langues dominées historiquement par l'espagnol. Celle-ci s'érode rapidement pour beaucoup de groupes indigènes avec la migration hors des zones d'origine et l'urbanisation, situations dans lesquelles les locuteurs de langues indigènes sont souvent stigmatisés. L'effectif des personnes qui se déclarent « *hablantes* » diminue ainsi fortement depuis plusieurs décennies⁴ alors même que subsistent, chez les non locuteurs un ensemble de caractéristiques culturelles, économiques et sociales spécifiques que l'on peut juger tout aussi importantes que la langue ; cette persistance, attestée par les travaux des anthropologues y compris dans les grandes villes, conduit Martinez Casas et De la Peña (2002, 2005) à parler de communautés morales (*comunidades morales*). Pour beaucoup d'analystes, le critère linguistique conduit à une « sous-estimation » du fait indigène contemporain, en particulier hors des régions historiques de peuplement indien. L'auto déclaration permet une inscription à un groupe ethnique sans référence à un caractère « objectif » particulier ; c'est précisément le reproche que lui font ses détracteurs. Mais les conceptions modernes de l'ethnicité, qui insistent sur la construction sociale, la fluidité et le caractère subjectif de la notion, pourraient au contraire justifier l'auto déclaration comme la seule approche statistique possible de « la perception identitaire indigène » (Fernandez Ham, 2000). En autorisant dans le recensement l'expression de cette appartenance, l'Etat ne fait que reconnaître l'émergence de nouvelles manifestations de l'ethnicité au Mexique dont l'importance numérique, comme nous le verrons, est loin d'être négligeable.

Jusqu'à présent, la question de l'effectif et la qualification socio anthropologique qui sous-tend la définition de la population indigène, ont polarisé le débat. Qui et combien sont les indigènes « authentiques » ? La nouvelle ethnicité saisie par la question d'auto déclaration d'appartenance est-elle plus « instrumentale » que « culturelle » ? L'urbanisation oblige-t-elle à la « désethnicisation » ou existe-t-il des indigènes urbains ? Ces interrogations, et bien d'autres qui agitent les sciences sociales mexicaines, s'inscrivent dans un contexte latino-américain profondément rénové

depuis une vingtaine d'année (Gros 1998). Citons rapidement quelques faits d'importance : la mobilisation sociale et politique croissante du monde indigène, particulièrement en ville ; la relativisation des frontières entre ce qui est « indien » ou ne l'est pas ; la multiplication des revendications de citoyenneté multiculturelle et de droit à la représentation politique ; l'accès aux instances de prise de décision et de pouvoir locales ou nationales - dont les peuples indigènes ont été historiquement exclus, etc.

Pour dépasser la question du nombre et mieux instruire ces nouvelles problématiques, nous défendrons ici une approche comparée de plusieurs définitions statistiques possibles qui combinent deux types d'appréhension, individuelle et collective, de « l'identité indigène » à partir de l'information censitaire. La combinaison des deux critères produit 17 types de ménages (y compris les ménages non indigènes) que nous présentons dans la première section. La finalité de cette catégorisation apparaît dans l'analyse multi variée des profils démographiques et socioéconomiques des différents segments de la population du pays, et surtout dans la mise en évidence de la grande hétérogénéité de l'univers indigène (deuxième section). Dans la dynamique contemporaine marquée par l'émigration, l'urbanisation et l'acculturation linguistique, la variété des « conditions indiennes » n'est plus réductible aux différences linguistiques et culturelles « traditionnelles » ; elle se base, se reproduit ou se modifie principalement en relation avec les différences d'accès aux ressources et aux mécanismes d'organisation socioéconomiques modernes. Il faut aborder son analyse comme la résultante d'un ensemble de processus démographiques, spatiaux, économiques et culturels à effets différenciateurs, voire ségrégatifs⁵.

Individus et ménages indigènes : les définitions possibles

Trois critères individuels : locuteurs, mono ou bilinguisme, auto déclaration ethnique

Les deux questions d'identification linguistique et ethnique de la population de cinq ans et plus, conduisent aux chiffres de population indigène totale publiés par l'INEGI en 2000 : l'ensemble des locuteurs de langues indigènes comptait

⁴ Ainsi, Delaunay (2005, p. 9), en comparant les pourcentages de locuteurs aux recensements de 1990 et 2000, constate une diminution de l'ordre de 6 à 10 % selon les générations.

⁵ Cette thèse, exposée ici, devra être étayée dans un prochain article par des modélisations toutes choses égales par ailleurs (régression logistique), des facteurs de différenciation sociale et économique des ménages selon leur appartenance linguistique et ethnique.

6.320.250 personnes (7,33 % de la population totale de cinq ans et plus), auxquelles s'ajoutaient 1.109.990 personnes non locutrices, mais déclarant appartenir à une ethnie indigène⁶, pour aboutir à un total de population indigène (p.i.) de 7.430.240 personnes, soit 8,62 % de la population de cinq ans et plus. On peut toutefois exploiter les réponses aux deux questions de manière plus systématique en distinguant au niveau individuel : (i) les personnes locutrices monolingues (parlant une langue indigène, ne parlant pas l'espagnol 1.068.654 individus), dont l'immense majorité (86 %) sont déclarantes, (ii) les personnes locutrices bilingues et déclarantes (3.265.966), (iii) les personnes locutrices bilingues non déclarantes (1.985.630), (iv) les personnes non locutrices déclarantes (1.109.990) et enfin (v) les personnes non locutrices et non déclarantes que l'on considérera non indigènes (78.793.234).

Il ressort de ces chiffres relativement équilibrés (aucune des catégories n'est statistiquement marginale) une classification de l'appartenance linguistique et ethnique des individus dont on peut proposer, dès maintenant, une rapide interprétation. Nous verrons comment la suite de l'analyse la confirme, mais aussi conduit à la préciser et à la nuancer. À une extrémité de l'éventail, les 14,4 % de p.i. **locuteurs monolingues**, qui se déclarent presque tous indigènes, constituent une sorte de noyau dur de l'identité indigène « traditionnelle », centrée sur l'homogénéité linguistique et de peuplement des territoires indiens historiques. Autant qu'à l'absence de transmission intergénérationnelle de la langue évoquée en introduction, son érosion démographique est due, à cause des migrations, à l'interpénétration des espaces de vie indigènes et non indigènes, qui conduisent à la généralisation du bilinguisme et à la relativisation et l'assouplissement de l'identité ethnique en fonction des contextes de résidence et d'interaction intercommunautaire. C'est ce dont témoignent les deux groupes de **locuteurs bilingues**, devenus majoritaires : ceux qui déclarent leur appartenance ethnique (44 % de la p.i.) ou ceux qui ne la déclarent pas (26,7 % de la p.i.). Enfin, à l'opposé du premier groupe, dans des contextes de vie beaucoup plus métissés et en relation avec les enjeux sociaux et politiques récents de l'ethnicité, on voit surgir dans la population indigène **non**

⁶ Pour abrégé cette terminologie lourde, nous parlerons dans la suite des « déclarants ».

locutrice (du moins se déclarant comme telle), une identité nouvelle revendiquée par l'appartenance ethnique. Le recensement de 2000 l'évalue pour la première fois à l'échelle du pays : 14,9 % de la p.i.

Cependant, selon une critique désormais classique au Mexique et ailleurs, cette approche individuelle des identités est insuffisante : c'est sur des unités collectives (ménages, familles, communautés) que s'exercent les dynamiques démographiques, socio-économiques et anthropologiques et c'est en leur sein que se façonnent les différents types d'appartenance indigène. Or les données censitaires se prêtent très naturellement à une approche au niveau des ménages.

Structure des ménages et appartenance collective : un critère d'homogénéité linguistique et ethnique

La saisie statistique de l'identité ethno-linguistique des ménages a déjà fait l'objet de nombreux travaux au Mexique⁷. Lorsque le nombre et la qualification socio-économique sont des enjeux politiques importants, le débat se polarise facilement autour de la question de la « bonne définition » de la population indigène et de la justification de telle ou telle stratégie d'extension aux ménages. Les options défendues jusqu'à présent oscillent entre une solution maximaliste qui consiste à retenir comme indigène tout ménage où au moins un individu de cinq ans ou plus, quelque soit son lien de parenté avec le chef de ménage (c.m.), est locuteur ou déclarant (CONAPO, 2001), et une définition restreinte au noyau adulte principal du ménage, constitué du c.m. et de son conjoint (Janssen et Martinez Casas, 2004). La première donne un total de population des ménages indigènes de 12.658.899 personnes ; la deuxième 11.361.634 personnes⁸.

⁷ Serrano, Embriz et Fernandez Ham 2002. Cet ouvrage constitue certainement à ce jour l'exploitation la plus complète et sérieuse des données du recensement 2000 sur la population indigène ; voir également : CONAPO, 2002, Fernández Ham, 1998, Fernández Ham, 2000, Janssen et Martinez Casas, 2004, Valdés L. M., 1998, etc.

⁸ Pour les besoins de la comparaison avec nos propres estimations, nous donnons ici le résultat des calculs effectués par nous, sur la base des données du sondage au 10 % des ménages ordinaires du recensement 2000 (cf. Barbary O. et Muller L., 2006). Au 1^o juin 2008, selon la définition du CONAPO, la projection de population indigène totale était de 13.851.503. url :

¹¹ La base de données que nous exploitons est celle des micro-données du sondage au 10 % de l'ensemble des ménages ordinaires. Certains résultats publiés par l'INEGI ou le CONAPO sur la population indigène du pays (individus, ménages, population des ménages) peuvent différer légèrement de nos estimations. C'est le cas notamment lorsque les chiffres prennent en compte la population hors ménages ordinaires ou lorsqu'ils sont issus de l'exploitation de la base exhaustive du recensement. D'autre part, le traitement spécifique de certaines informations manquantes ou incohérentes (lien de parenté non spécifié ou ménages où apparaissent plusieurs conjoints...), ainsi que les arrondis effectués par les logiciels au moment de l'extrapolation des données du sondage, peuvent expliquer des écarts minimes avec les estimations d'autres chercheurs travaillant sur la même base de données (Janssen, 2002 et Serrano, Embriz et Fernandez Ham, 2002).

Au-delà de ces estimations très différentes⁹, s'en tenir à une unique définition (l'une ou l'autre) ne permet pas d'étudier et de comparer les différents types de composition ethnolinguistique des ménages indigènes et les caractéristiques des populations qu'ils regroupent. C'est pourquoi nous proposons ici une démarche plus systématique.

A partir de l'information censitaire, en considérant conjointement les attributs linguistique et ethnique des individus et leurs liens de parenté, on peut construire et justifier une appréhension statistique de l'identité « indigène collective » des ménages. Nous distinguons pour cela quatre situations :

- i) Le c.m et son conjoint partagent les mêmes caractéristiques linguistique (locuteurs mono ou bilingues ou non locuteurs) et déclarent la même appartenance ethnique (indigène ou non). En combinant ces deux critères, on obtient quatre types de ménages, constitués autour d'un noyau adulte principal homogène, dans lesquels on peut s'attendre à une « cohérence identitaire » forte de l'ensemble des membres du ménage. Cette situation concerne au total 995.766 ménages, soit 38,6 % des ménages indigènes (m.i.).
- ii) Le c.m. et son conjoint ont des caractéristiques différentes (l'un des deux au moins étant locuteur ou déclarant)¹⁰. On retient alors pour caractéristique du ménage - de manière arbitraire - celle de la personne « la plus indigène », dans l'ordre suivant : locuteur monolingue déclarant son appartenance indigène, locuteur bilingue déclarant, locuteur non déclarant, non locuteur déclarant. L'ensemble ainsi constitué se compose de 1.369.431 ménages, soit 53,1 % des m.i.
- iii) Le couple adulte à la tête du ménage ne possède aucune caractéristique indigène. Dans ce cas, on s'intéresse d'abord aux adultes du ménage des générations collatérales ou d'ascendants du c.m. ou de son conjoint : frères et sœurs, cousins, parents, oncles et tantes, grands-parents, etc. À nouveau, parmi eux, celui qui possède le plus d'attributs indigènes décide du statut

ethnolinguistique du ménage. Ces ménages sont au nombre de 48.703, soit 1,9 % des m.i.

- iv) Enfin, lorsque ni le c.m., ni son conjoint, ni leurs apparentés dans les générations collatérales ou ascendantes ne sont locuteurs ou déclarants, le statut indigène du ménage peut provenir, s'il s'en trouve, de locuteurs ou de déclarants des générations de descendants : enfants, petits-enfants, neveux ou nièces, etc. du c.m. ou du conjoint. On obtient ainsi, transmis au ménage par la personne la « plus indigène » de ces générations, les quatre derniers types qui totalisent 164.528 ménages, soit 6,4 % des m.i.

Ainsi définie pour les ménages, l'appartenance indigène collective est très concentrée sur le noyau conjugal du c.m et de son conjoint. Dans 92 % des cas, l'un d'entre eux au moins possède une caractéristique indigène. Il faut noter aussi que dans les situations de noyau conjugal homogène, l'identité déclarée par les deux conjoints est le plus souvent « forte » : ils sont locuteurs (monolingues ou bilingues) et auto déclarés dans 611.156 ménages, soit 24 % des m.i., et seulement l'un des deux dans 384.610 ménages (14,9 % des m.i.). Dans les ménages monoparentaux, ou ceux où le couple du noyau principal ne partage pas les mêmes caractéristiques, la répartition est beaucoup plus équilibrée : 686.422 locuteurs auto déclarés (26,6 % des m.i.) pour 683.009 personnes n'ayant qu'un des deux attributs, le plus souvent locuteurs bilingues non déclarés (26,5 % des m.i.). Enfin, les configurations familiales où l'identité indigène est « absente » du noyau conjugal principal et provient des générations collatérales, ascendantes ou descendantes, ont des poids démographiques faibles (moins de 40.000 ménages à l'échelle du pays). L'unique exception concerne les ménages où certains descendants du c.m ou du conjoint sont locuteurs bilingues non déclarés (126.997 ménages, 4,9 % des m.i.). Elle atteste la vitalité du mouvement d'apprentissage de la langue dans les jeunes générations indigènes sur lequel nous reviendrons. Cependant, comme nous allons le voir maintenant, ces catégories minoritaires de ménages fournissent tout de même des apports significatifs au total de la population indigène.

Une partition du monde indigène : effectifs de population

Le croisement des attributs linguistiques et ethniques individuels avec la position de ces individus dans la structure familiale des ménages permet d'assigner à tous les ménages où sont présents des locuteurs ou des déclarants (aux informations manquantes près) 16 types ethnolinguistiques distincts. Ce faisant, outre la prise en compte de l'identité collective du ménage, nous répondons à la critique fréquemment adressée

<http://www.conapo.gob.mx/00cifras/indigenas/repMexico.na.xls>

⁹ Pour leur part, Serrano, Embriz et Fernandez Ham (2002), adoptent une solution intermédiaire en ne retenant comme indigènes que les ménages où ils considèrent que : « les personnes ayant des caractéristiques indigènes ont un lien de parenté déterminant dans la décision du style de vie et la transmission intergénérationnelle de la socialisation, c'est à dire le c.m., son conjoint et leurs parents ». Le total de population de ces ménages s'élève à 11.639.778 personnes.

¹⁰ On agrège à ce groupe les ménages monoparentaux où le c.m. est locuteur ou déclarant.

à la catégorie indigène globale produite et analysée à la suite du recensement de 2000 : « elle mélange le fait d'être indigène par la langue et le désir, ou pas, d'afficher cette origine » (Delaunay 2005, p. 28). En un sens, donc, les 16 types produits rendent compte du continuum des situations identitaires dans le monde indigène contemporain.

Cette construction s'inspire de l'ethnolinguistique et de l'anthropologie indigéniste au Mexique mais ne saurait ni s'y substituer ni la cautionner totalement. Son objet est différent. Elle ne fait que constituer l'agrégat de population qui vit dans les ménages indigènes (p.m.i.) - au sens le plus détaillée possible qu'autorise le recensement - pour permettre l'analyse sociodémographique de différents groupes de population, en mettant en évidence leurs points communs et leurs spécificités. Pour autant, et même si elle s'inspire de la sociologie et de l'anthropologie, cette approche ne saurait s'y substituer. Il faut se garder de la confusion des genres : les résultats statistiques ne sont pas d'ordre anthropologique et l'interprétation des faits sociaux dont ils témoignent doit recourir aussi à des données ethnographiques.

Malgré une définition un peu plus restrictive, le total de la p.m.i. que nous obtenons (tableau 1) est très proche de celui publié par le CONAPO pour l'ensemble des ménages où au moins un individu de cinq ans et plus est locuteur ou déclarant (12.658.899)¹¹. Plus important est l'impact de la prise en compte des individus indigènes dans les générations de descendants du c.m. ou du conjoint, qui augmente le total de la p.m.i. de près d'un million de personnes par rapport au chiffre de Serrano, Embriz et Fernandez Ham (11.639.778). Mais surtout, cette définition fait apparaître une dynamique récente de récupération de la langue et de l'auto déclaration d'appartenance ethnique chez les jeunes générations ; comme nous le verrons plus loin, les ménages concernés occupent une position socioéconomique très spécifique au sein de la population indigène. En comparaison, le rôle des générations de collatéraux et d'ascendants du c.m. ou du conjoint est moins important : moins de 300.000 individus peuplent les ménages dont l'identité indigène leur est attribuable. De fait, la grande majorité de la p.m.i. vit dans les ménages où les « attributs indigènes » sont présents dans le noyau conjugal principal : 11.361.634 personnes, soit 90,2 % de la p.m.i.

Tableau 1 :
Populations des ménages selon leur classification ethnolinguistique

Type ethnolinguistique du ménage	Population des ménages	% de la pop. totale	Population cumulée	% cumulé de la pop. Indigène
11: C.m. et conj. locuteurs monolingues	564.538	0,58	564.538	4,5 %
12: C.m. et conj. locuteurs bilingues déclarants	2.756.043	2,84	3.320.581	26,4 %
13: C.m. et conj. locuteurs bilingues non déclarants	1.525.700	1,57	4.846.281	38,5 %
14: C.m. et conj. non locuteurs déclarants	471.592	0,49	5.317.873	42,2 %
21: C.m. ou conj. locuteurs monolingues	1.434.334	1,48	6.752.207	53,6 %
22: C.m. ou conj. locuteurs bilingue déclarants	1.727.981	1,78	8.480.188	67,3 %
23: C.m. ou conj. locuteurs bilingue non déclarants	2.388.588	2,46	10.868.776	86,3 %
24: C.m. ou conj. non locuteurs déclarants	492.858	0,51	11.361.634	90,2 %
31: Collatéraux ou ascendants locuteurs monolingues	3.337	0,00	11.364.971	90,2 %
32: Collat. ou asc. locuteurs bilingues déclarants	48.563	0,05	11.413.534	90,6 %
33: Collat. ou asc. locuteurs bilingues non déclarants	207.145	0,21	11.620.679	92,3 %
34: Collat. ou asc. non locuteurs déclarants	19.099	0,02	11.639.778	92,4 %
41: Desc. locuteurs monolingues	3.710	0,00	11.643.488	92,4 %
42: Descendants locuteurs bilingues déclarants	44.239	0,05	11.687.727	92,8 %
43: Desc. locuteurs bilingues non déclarants	731.793	0,75	12.419.520	98,6 %
44: Desc. non locuteurs déclarants	176.354	0,18	12.595.874	100,0 %
Total Ménages indigènes	12.595.874	12,98		100,0 %
Total Ménages non indigènes	84.418.993	87,02	97.014.867	

Population des locuteurs ou déclarants

hors des ménages indigènes

68.602 0,07 %

Total population Indigène

12.664.476 13,05 %

Source : RP 2000, INEGI.

¹¹ La base de données que nous exploitons est celle des micro-données du sondage au 10 % de l'ensemble des ménages ordinaires. Certains résultats publiés par l'INEGI ou le CONAPO sur la population indigène du pays (individus, ménages, population des ménages) peuvent différer légèrement de nos estimations. C'est le cas notamment lorsque les chiffres prennent en compte la population hors ménages ordinaires ou lorsqu'ils sont issus de l'exploitation de la base exhaustive du recensement. D'autre part, le traitement spécifique de certaines informations manquantes ou incohérentes (lien de parenté non spécifié ou ménages où apparaissent plusieurs conjoints...), ainsi que les arrondis effectués par les logiciels au moment de l'extrapolation des données du sondage, peuvent expliquer des écarts minimes avec les estimations d'autres chercheurs travaillant sur la même base de données (Janssen, 2002 et Serrano, Embriz et Fernandez Ham, 2002).

Ces premiers résultats relativisent l'enjeu statistique des polémiques portant sur la définition de la p.m.i. Si l'on tient compte de la population indigène hors ménages indigènes - qui augmente à mesure qu'on restreint leur définition -, l'écart entre la définition la plus restrictive (c.m. ou conjoint) et la plus large (au moins un individu apparenté au c.m. ou à son conjoint) ne dépasse pas un millions ; il s'agit en somme de savoir si l'ensemble de la population indigène représente 12 ou 13 % du total national. Là n'est pas l'essentiel.

C'est au sein de la population des ménages dont l'identité indigène repose sur le noyau conjugal (et familial) principal, donc là où elle est la plus indiscutable, qu'apparaissent les résultats les plus intéressants. On note d'abord que les fractions de p.m.i. les plus nombreuses se trouvent dans les ménages où le c.m. et son conjoint sont locuteurs bilingues déclarés (2.756.043 personnes, 21,9 % de la p.m.i.), suivie de ceux où l'un seulement des conjoint est locuteur bilingue non déclaré (2.388.588 personnes, 19 % de la p.m.i.). L'inversion par rapport aux nombres de ménages (19,6 % des m.i. dans le premier cas, 21,5 % dans le second) est due à la taille moyenne supérieure des ménages au noyau homogène bilingue déclaré. Ceci s'explique d'abord par la présence des ménages monoparentaux dans la seconde catégorie mais aussi, comme on le verra, par une plus forte fécondité dans la première et des structures de ménages plus souvent étendues aux générations des grands parents et petits enfants (ménages étendus), voire à d'autres parents (ménages composés). Les mêmes causes, séparées ou réunies, produisent l'augmentation relative des contributions à la p.m.i. des ménages au noyau homogène monolingue (4,5 % de la p.m.i.) ou bilingue non déclaré (12,1 %), des ménages où seul l'un des conjoints est locuteur monolingue (11,4 %), ainsi que certaines catégorie de ménages dont l'identité indigène provient d'individus autres que le c.m. et son conjoint : ceux où l'un de leur collatéraux ou ascendants est locuteur bilingue non déclaré (1,6 % de la p.m.i.), et ceux où l'un de leur descendants est locuteur bilingue non déclaré (5,8 %) ou non locuteur déclaré (1,4 %). À l'inverse, les ménages où le c.m. et son conjoint sont non locuteur mais déclarent leur appartenance indigène ont un poids inférieur dans la p.m.i. totale (3,7 %) à leur poids en nombre de ménages (3,9 %), de même que les ménages où seul l'un des conjoints est locuteur bilingue déclaré (13,7 % de la p.m.i. contre 15,8 % des m.i.), locuteur bilingue non déclaré (19 % v.s. 21,5 %) ou non locuteur déclaré (3,9 % v.s. 5 %). Au total, la répartition de la p.m.i. selon le type d'identité indigène collective au sein des ménages s'avère très équilibrée : 26,4 % de la p.m.i. appartient aux ménages où le c.m. et son conjoint sont locuteurs mono ou bilingues et déclarent leur

appartenance ethnique, 15,9 % aux ménages où l'un des deux attributs linguistique ou ethnique manque au c.m. et à son conjoint, 25,1 % aux ménages où seul un individu du noyau conjugal est locuteur et auto déclaré, 22,9 % aux ménages où un seul individu du noyau conjugal possède un seul des deux attributs, enfin seulement 9,8 % de la p.m.i. vit dans les ménages dont l'identité indigène provient d'un autre membre que le c.m. et son conjoint.

En fin de compte, ce qu'il faut retenir de l'exercice, c'est qu'il fournit une base statistique pour segmenter l'univers des ménages indigènes en neuf catégories principales : les huit types de ménages dont l'identité est assignée par le c.m. ou son conjoint et les ménages où elle provient de descendants du c.m. ou du conjoint locuteurs bilingues non déclarants. Ces neuf catégories aux poids très variables (entre 4,5 % et 21,9 % de la p.m.i.) rassemblent 96 % de la population indigène. Les sept catégories restantes décrivent les autres types de ménages dont l'identité indigène est assignée par des personnes extérieures au noyau conjugal principal ; malgré leur faibles poids elles peuvent être significatives de processus linguistiques et de reconstruction d'identité ethnique intéressants. C'est l'analyse détaillée des caractéristiques démographiques et socio-économiques de ces ménages qui va donner leur vrai sens à ces catégories.

Spécificité et hétérogénéité indigènes : analyse multivariée des caractéristiques des ménages

Lors du recensement de 2000, l'identification linguistique et ethnique ne concerne pas la totalité des ménages mexicains ; seul un échantillon de 10 %, représentatif à l'échelle nationale, a répondu au questionnaire « étendu ». En compensation de cette restriction - sans conséquence statistique à notre niveau d'analyse-, nous disposons d'une information beaucoup plus complète que dans la base exhaustive. Elle couvre les thèmes suivants : (i) localisation géographique du lieu de résidence des ménages, (ii) modalité d'occupation et conditions physiques du logement, (iii) accès aux services publics et équipement en biens de consommation, (iv) composition des ménages et caractéristique démographiques des individus, (v) fécondité des femmes de 12 ans et plus, (vi) capital éducatif des individus de cinq ans et plus, (vii) sécurité sociale et santé, (viii) activité économique des individus de 12 ans et plus, (ix) revenus des individus, (x) migration durée de vie, migration depuis 1995, migration internationale depuis 1995. L'idée est de procéder à une analyse factorielle multidimensionnelle (Analyse Factorielle des Correspondances Multiples, Benzécri 1973, 1980)

pour observer, au sein des grandes structures de différenciation sociodémographique de l'ensemble des ménages mexicains, le positionnement des différents types de ménages indigènes¹². La technique des éléments supplémentaires permet de projeter sur les plans factoriels, sans qu'elles participent à la définition des axes, les variables portant les caractéristiques linguistiques et ethniques et la description des contextes de résidence des ménages lors du recensement ; d'abord, la classification linguistique et ethnique des ménages en 17 catégories. Pour les ménages indigènes où au moins une personne est locutrice, nous connaissons aussi la langue parlée selon la nomenclature en 79 groupes linguistiques réalisée par l'INEGI et l'INALI en 2005, dont nous avons retenu les 16 principaux (chacun d'eux parlés dans plus de 30.000 ménages)¹³. La troisième variable supplémentaire est l'entité fédérale de résidence du ménage lors du recensement (« *entidad federal* » : les 32 Etats du Mexique). Enfin, nous projetterons également sur les plans factoriels cinq modalités pour la taille de la localité de résidence. L'interprétation des résultats qui va suivre est basée sur le commentaire des sorties graphiques du premier plan factoriel (1x2), reproduites schématiquement en annexes¹⁴.

Une relation forte entre position sociale et caractéristiques ethnolinguistiques

Sans surprise, la différenciation socioéconomique domine largement la hiérarchie des structures présentes dans les données. Le premier facteur (54 % de l'inertie), rend compte de la position des ménages dans l'échelle sociale, soit que les variables qui le déterminent s'y rapportent directement (indice de condition sociale du ménage, catégorie socioprofessionnelle des c.m., revenus, équipement en biens) soit qu'elles lui soient fortement corrélées (analphabétisme, climat éducatif du ménage et capital scolaire des c.m. et de leurs conjoints, condition de logement et promiscuité, accès aux services public, etc.).

Le second facteur, lui, est lié à la composition et à la différenciation démographique des ménages

(21 % de l'inertie). Il oppose les ménages unipersonnels, incomplets (ayant une seule personne à leur tête) ou ceux dirigés par des femmes aux ménages nucléaires complets, aux fécondités les plus fortes et aux taux de dépendance juvénile les plus élevés. Une analyse conjointe des différenciations socioéconomique et démographique des ménages indigènes serait donc possible. Cependant, pour respecter le titre et la taille de cet article, nous limiterons le commentaire au premier et au plus important facteur d'hétérogénéité entre les ménages : l'inégalité socioéconomique.

Considérons maintenant les types ethnolinguistiques de ménages. L'appartenance ethnique n'ayant pas participé à la définition des axes, leur position sur le plan est significative de l'écart de leur profil socioéconomique au profil moyen de l'ensemble des ménages situé à l'origine du plan. Les ménages non indigènes, très largement majoritaires, s'écartent peu de l'origine avec, cependant, un positionnement socioéconomique légèrement supérieur à la moyenne. En contraste, les positions très nettement décentrées à droite de la moyenne des ménages indigènes et de la presque totalité des catégories de ménages indigènes témoignent de l'inégalité socioéconomique qui les affecte dans leur ensemble. La distribution très contrastée des ménages selon leur revenu *per capita* mensuel (tableau 2) en donne le résumé. La pauvreté (moins de 400 pesos mensuels par personne, soit environ 40 dollars) touche plus de 52 % des ménages indigènes contre moins de 24 % chez les non indigènes et, dans la population des ménages indigènes monolingues, elle atteint 83 %, tandis que seuls 3,2 % des ménages y disposent d'un revenu supérieur à 800 pesos.

¹² L'ensemble de l'information a d'abord été synthétisé en 37 variables ménages (205 modalités au total après discrétisation des variables quantitative), qui permet de rendre compte de leurs caractéristiques démographiques, socioéconomiques, migratoires etc. Ce sont les variables actives de l'analyse factorielle des correspondances multiples.

¹³ Les autres langues sont regroupées en une seule modalité pour simplifier l'analyse.

¹⁴ Le lecteur intéressé peut consulter une version plus détaillée des sorties sur l'url : <http://www.ciqss.umontreal.ca/Docs/SSDE/pdf/Barbary.pdf>

Tableau 2 :
Revenu *per capita* mensuel des différents types de ménages

Type ethnolinguistique du ménage	Revenu mensuel par tête du ménage (pesos)							Total		
	Non déclaré	0]0;400[[400; 800[[800; 1600[[1600; 3200[3200 ou +	%	% ligne	Nombre de ménages
Locuteurs monolingues	2.8	16.6	66.5	10.5	2.5	0.4	0.3	100	1.7	38.569
Loc. bilingues déclarants	2.0	10.4	50.1	19.7	11.5	4.4	1.5	100	4.1	92.948
Loc. bil. non déc.	2.5	6.7	31.6	25.7	19.1	8.9	5.1	100	4.4	100.651
Non loc. déclarants	2.0	7.2	24.9	23.9	23.4	11.6	6.8	100	1.1	26.036
Ménages indigènes	2.3	9.6	42.8	21.1	14.3	6.3	3.3	100	11.3	258.204
Mén. non indigènes	2.6	5.9	17.7	23.8	24.8	15.0	9.8	100	88.6	2.007.402
Total ménages	2.6	6.4	20.5	23.5	23.6	14.0	9.1	100	100	2.265.606

Source : RP 2000, INEGI.

Comme on le voit, la population indigène n'est pas un bloc homogène. L'approche multi variée permet d'articuler plusieurs facteurs de différenciation pour caractériser sa segmentation socioéconomique.

Ce qui frappe à l'analyse, au-delà du fort handicap qui marque la population indienne dans son ensemble, c'est son hétérogénéité tout au long de l'espace socioéconomique des classes moyennes, populaires et des plus pauvres ; d'autant plus que cette variabilité de condition sociale s'avère fortement liée aux caractéristiques linguistiques et à l'auto déclaration d'appartenance ethnique des ménages. Pour le montrer, nous séparerons l'ensemble des ménages indigènes en quatre catégories principales.

Le premier groupe à l'extrémité droite du plan se trouve dans une situation d'extrême pauvreté marquée par la précarité des matériaux du logement, l'exclusion des services de bases (eau, électricité, égout et sanitaires, collecte des ordures), l'absence de revenus monétaires et d'équipement en biens, et la marginalité sociale (analphabétisme, aucun accès à l'éducation et aux services de santé). Il est formé des deux catégories démographiquement importantes de ménages où le noyau conjugal (c.m. et/ou conjoint) est locuteur monolingue et qui déclarent, dans la plupart des cas, leur appartenance ethnique (respectivement 104.882 et 278.713 ménages). L'identité indigène collective la plus traditionnelle et homogène au sein des ménages est donc clairement associée au handicap socioéconomique le plus fort.

Le second groupe occupe toute l'étendue du segment des classes populaires, centrées autour des bas revenus (r.p.c.m. inférieur à 400 pesos mensuel), des difficultés d'accès aux services (eau, sanitaires), à l'éducation et à la santé, des catégories

socioprofessionnelles paysannes et où la promiscuité dans les logement varie de 2 à plus de 3,5 personnes par chambre. Il comprend les quatre catégories de ménages contenant des locuteurs bilingues qui déclarent leur appartenance ethnique (les deux plus nombreuses correspondent aux ménages où le c.m et son conjoint sont dans ce cas - 506.274 ménages, et ceux où seul l'un des deux l'est - 407.709 ménages). Y figurent également les ménages où les deux conjoints du noyau principal sont locuteurs bilingues mais ne s'auto déclarent pas indigènes (284.545 ménages). Par rapport au premier groupe, le bilinguisme atténue donc légèrement la ségrégation socioéconomique.

Le troisième groupe, relativement mieux doté au plan socioéconomique - au sein des classes moyennes basses, s'organise autour de la catégorie de ménages la plus nombreuse : ceux dont seul l'un des deux conjoints est locuteur bilingue sans déclarer son appartenance ethnique (554.308 ménages). Très homogènes, les conditions de logements, d'accès aux services et aux biens, la situation professionnelle et financière de ces ménages, etc., sont proches de celles de la moyenne des ménages. Notons pourtant un désavantage significatif au plan du capital éducatif ; très fréquemment le conjoint du c.m. n'a qu'un niveau d'éducation primaire. Dans ce groupe figurent des ménages de locuteurs bilingues non déclarants (ceux où l'un des deux conjoints seulement possède ces caractéristique et ceux où il s'agit de membres de générations collatérales ou ascendantes du c.m. ou du conjoint) et des ménages de non locuteurs déclarants (ceux où l'auto déclaration est le fait d'un seul des deux conjoints ou de membres des générations de descendants du c.m. ou du conjoint). On peut y rattacher également les ménages où les deux conjoints sont non locuteurs déclarants, qui occupent une position sociale intermédiaire entre

classes moyennes basses et classes populaires. De nouveau, par rapport au groupe précédent, l'absence d'auto déclaration ethnique dans des ménages locuteurs ou, à l'inverse, l'auto déclaration ethnique dans des ménages qui ne déclarent plus parler une langue indigène, s'accompagne d'une nette amélioration de leur condition sociale moyenne qui n'est plus significativement inférieure à celle de la moyenne des ménages non indigènes.

Le dernier groupe, qui ne compte qu'un peu plus de 5 % des ménages indigènes, est seul à occuper une position négative sur l'axe (moitié gauche du plan). Les ménages dont l'assignation indigène provient de descendants du c.m ou du conjoint locuteurs bilingues mais qui ne déclarent pas leur appartenance ethnique en forme la plus grosse partie (126.997 ménages), avec un profil socioéconomique quasi identique au profil moyen de l'ensemble des ménages. Seule catégorie nettement située au sein des classes moyennes supérieures, celle dont l'identité indigène est le fait de l'auto déclaration d'ascendants ou de collatéraux du c.m ou du conjoint non locuteurs ; de fait l'une des moins nombreuses (3.568 ménages). Dans l'univers des ménages indigènes, elle se singularise autant par son insertion sociale et économique satisfaisante - bonnes condition de logement et d'accès aux services publics, promiscuité inférieure à une personne par chambre, niveau d'éducation secondaire du conjoint, etc. -, que par une identité ethnique, souvent liée à des migrations anciennes hors des zones de peuplement indigène traditionnelles, que l'on pourrait qualifier de « périphérique » : individus extérieurs au noyau conjugal ayant cessé de parler leur langue mais se déclarant indigènes.

Ainsi se dessine, au sein de l'univers hétérogène des ménages indigènes, un schéma très cohérent qui relie leurs positions dans l'échelle sociale et leurs caractéristiques linguistiques et d'auto perception ethnique. Si l'on reprend les deux notions qui ont servies à notre classification des ménages : la dimension ethnolinguistique proprement dite - ordonnée depuis les locuteurs monolingue et déclarant leur appartenance ethnique jusqu'aux non locuteurs seulement déclarants -, et la dimension collective - graduée selon l'homogénéité des attributs ethnolinguistiques et la position plus ou moins « centrale » des individus qui les possèdent- ; ces deux « ordres » d'identité trouvent une traduction quasi systématique dans la hiérarchie sociale. On peut donc identifier deux gradients socioéconomiques au sein de la population indigène : celui lié à la dimension ethnolinguistique et celui induit par la configuration identitaire du ménage.

Le premier gradient couvre la quasi-totalité de l'espace social auquel sont cantonnées les populations indigènes. Les ménages à l'identité ethnolinguistique la plus « traditionnelle » (monolingues et déclarants leur appartenance indigène) connaissent, pour leur presque totalité, une extrême pauvreté due à leur exclusion économique et leur marginalisation par l'appareil institutionnel. Les ménages de locuteurs bilingues déclarants s'en différencient nettement par leur « insertion » dans ce que nous avons appelé les classes populaires. À l'identité des ménages de locuteurs bilingues qui ne déclarent pas leur appartenance ethnique, plus marquée par le métissage biologique et culturel (et probablement aussi par la stigmatisation raciste), correspondent des positions plus hétérogènes dans l'échelle sociale, depuis le « centre » des classes populaires jusqu'au début des classes moyennes supérieures en passant par les classes moyennes basses. Enfin, l'espace social qui caractérise les ménages de non locuteurs déclarants s'étend à l'ensemble des classes moyennes et jusqu'à la limite des classes aisées.

Au sein des quatre grands groupes ethnolinguistiques, le second gradient fonctionne à l'identique, en produisant toutefois une moindre hétérogénéité sociale. La relation entre statut socioéconomique et « configuration identitaire » des ménages est à nouveau patente. Aux ménages aux noyaux conjugaux homogènes par leurs attributs ethnolinguistiques échoie la situation socioéconomique la plus difficile, suivit de ceux où le c.m. et son conjoint ont des attributs différents, puis de ceux où l'assignation linguistique ou ethnique provient d'individus extérieurs au noyau conjugal.

Différenciation sociale, géographie économique et ségrégation des groupes ethniques

Nous avons donc pris la mesure de l'ampleur du handicap socioéconomique global des ménages indigènes et l'étendue des différences entre eux. Mais ces inégalités n'affectent pas que le monde indigène. On doit les replacer dans la segmentation économique et sociale de l'ensemble de la population Mexicaine et tenir compte, en particulier, d'un de ses principaux déterminants : l'hétérogénéité du développement dans le territoire national. Les variables supplémentaires géographiques (Etat et taille de la localité) permettent d'évaluer l'impact sur la condition socioéconomique des ménages indigènes et non indigènes du contexte de résidence qu'ils partagent. En observant la répartition des Etats le long du premier axe, on retrouve la géographie socioéconomique très inégalitaire du pays, bien

résumée par la carte de l'indice de développement humain des municipes (cf. carte 1)¹⁵. Nous ébauchons ici ses grands traits en les reliant aux conditions de vie des ménages.

À droite du plan, nettement isolés du reste de l'espace socioéconomique national, les Etats du Chiapas, Oaxaca et Guerrero forment une enclave de pauvreté où la grande majorité des ménages connaissent la précarité économique (condition de logement, revenus, équipements en bien) et l'exclusion de l'accès aux services publics (eau, électricité, assainissement), à l'éducation, à la santé, etc. Ainsi, par exemple, les ménages dont le r.p.c.m. est inférieur à 400 pesos sont 60 % du total dans le Chiapas, 55 % dans le Oaxaca et 47 % dans le Guerrero (contre 27 % en moyenne nationale). C'est plus encore le cas, de manière générale, dans l'ensemble des espaces ruraux de ces trois états. Les profils socioéconomiques moyens de l'ensemble des autres Etats du pays se répartissent de manière assez équilibrée autour de la moyenne nationale. On distingue quatre ensembles géographiques.

Le premier se compose des Etats du centre ou du Sud du pays à dominante de population rurale : Veracruz, Hidalgo, Tabasco, Puebla, Campeche, Yucatán, San Luis Potosí et Michoacán, dans l'ordre de condition sociale moyenne croissante. Celle-ci est, dans tous ces Etats, nettement inférieure à la moyenne nationale : elle correspond au tiers inférieur des classes moyennes et au profil des localités dont la taille est comprise entre 2.500 et 15.000 habitants. Le second comprend Zacatecas, Nayarit, Tlaxcala, Guanajuato, Durango, Morelos, Sinaloa, Querétaro, Quintana Roo, où l'agriculture intensive et la tertiairisation de l'économie urbaine remplacent, avec de graves impacts sociaux, l'agriculture traditionnelle et la vieille industrie en crise. Le niveau socioéconomique moyen des ménages s'y élève progressivement (dans l'ordre cité) et dans l'ensemble les profils y sont homogènes, concentrés autour de la moyenne nationale. Le troisième groupe rassemble la plupart des Etats de l'Ouest et du Nord : Tamaulipas, Sonora, México, Colima, Chihuahua, Baja California Sur, Baja California, Coahuila, Jalisco et Aguascalientes, plus avancés que le groupe précédent dans le même processus de transition économique (urbanisation, tertiairisation, modernisation agricole et industrielle). Les profils socioéconomiques des ménages, compris entre les deux points qui représentent les populations des villes moyennes (15.000 à 100.000 habitants) et des

grandes villes (100.000 à 500.000 habitants), sont alors marqués par l'importance des classes urbaines moyennes et même supérieures dans le cas de Baja California, Coahuila, Jalisco et Aguascalientes. Cependant, au sein de l'espace de développement agroindustriel et tertiaire que forment les Etats du nord du pays, il faut noter qu'à l'échelle des municipes subsistent, bien visibles sur la carte, des poches de très grande pauvreté : les pays Tarahumara (sud du Chihuahua et nord du Durango) et Huichol (sud du Durango et nord-est du Nayarit) sont les deux principales. Enfin, à l'opposé de la situation de pauvreté extrême des trois Etats du Sud-ouest, la condition sociale moyenne des ménages de l'Etat du Nuevo León (métropole de Monterrey) et, surtout, de la ville de Mexico (District Fédéral) apparaît puissamment tirée vers le haut par l'incidence des hauts revenus que génère l'accumulation de capital dans l'industrie moderne et les services supérieurs.

En ce qui concerne les ménages de locuteurs indigènes, on peut pousser plus en détail l'examen de l'hétérogénéité socioéconomique à partir de la projection sur le plan des principaux groupes ethniques du pays.

Comme la répartition des types de ménages sur l'échelle sociale le laissait prévoir, tous les profils socioéconomiques moyens des ménages locuteurs sont concentrés dans les classes populaires et les plus pauvres ; confirmation de la frontière socioéconomique qui les sépare des ménages indigènes qui ne pratiquent plus leur langue d'origine. À l'intérieur de la population indigène locutrice on distingue cependant trois sous-ensembles. Le premier, composé des ménages Chol, Tzeltal et Tzotzil (ethnies majoritaires du Chiapas), occupe la position la plus enclavée dans l'indigence et la marginalisation par leur exclusion de l'accès aux ressources : logement, éducation, emplois, services publics et sociaux, biens de consommation, etc. C'est, comme nous l'avons vu, un trait commun de l'ensemble de la population du Chiapas. Mais, dans ce contexte local déjà déprimé, les ethnies indigènes sont encore plus défavorisées : au sein de ces communautés, les pourcentages de ménages dont le r.p.c.m. est inférieur à 400 pesos s'élèvent respectivement à 80 % pour les Tzotziles et les Choles et 77 % chez les Tzeltales (contre 60 % pour la moyenne de l'Etat) et ceux où l'analphabétisme est présent à 70 %, 62 % et 67 % (contre 44 % pour la moyenne de l'Etat). On ne peut s'empêcher de voir dans l'importance de ces écarts un des facteurs majeur du déclenchement de l'insurrection néo zapatiste, ce qui est régulièrement rappelé par ses dirigeants dans leurs interventions publiques ou leurs communiqués, via la presse ou Internet. Le second groupe, majoritaire, se concentre dans la moitié inférieure des classes

¹⁵ Cette géographie est amplement analysée par les sciences sociales mexicaines. Pour le cas de la population indigène, voir par exemple Delaunay, 1995, De la Vega Estrada, 2001

populaires où, très probablement, une grande partie des ménages se situe en dessous du seuil de 400 pesos par tête. On y trouve les groupes ethnolinguistiques les plus importants du centre et du nord du pays, Nahuatl, Huasteco, Mixteco, Chinanteco, Mixe, Mazateco, Totonaca, Tarahumara, ainsi que l'ensemble des ménages locuteurs d'autres langues indigènes. Le dernier ensemble, composé des ménages Mayas, Zapotecos, Purepechas, Otomis et Mazahuas, occupe une position socioéconomique relativement meilleure dans la moitié supérieure des classes populaires.

Ces inégalités socioéconomiques sont le produit de causes multiples en interaction au sein de l'espace très segmenté du point de vue du développement local et régional qu'est le territoire mexicain. Les migrations jouent donc un grand rôle dans la différenciation socio ethnique. Le modèle explicatif le plus utilisé (mais aussi discuté) au Mexique est celui des « régions de refuge » (Aguirre Beltran, 1973). Les populations indigènes des plus isolées géographiquement et en termes d'accès à la technologie et aux infrastructures (routes, électricité, téléphone, etc.) sont les plus exclues du développement national. C'est typiquement le cas des indiens du Chiapas qui, en l'absence d'une dynamique migratoire hors de l'Etat (cf. cartes 2.1 et 2.2), sont toujours, dans leur majorité, assignés à résidence dans des territoires totalement enclavés. Le même isolement caractérise la Sierra des Tarahumaras mais avec une émigration plus ancienne et marquée. Ce sont en effet des migrations intensives vers les villes et les régions agroindustrielles du Mexique et des Etats-Unis qui expliquent la plus grande partie de la progression socioéconomique, limitée mais globale, des grands groupes ethniques du centre et du nord mexicain et leur insertion d'ensemble aux classes populaires. Enfin, pour le troisième groupe, le mieux « intégré » au plan social et économique, on peut avancer l'articulation de deux facteurs majeurs : l'accès à l'éducation se combine avec la migration vers les villes pour permettre une insertion professionnelle massive dans le secteur tertiaire. De longue date, c'est le cas des Zapotecos (cf. carte 3.1) et des Purepechas, dont la vieille tradition de scolarisation a permis, à partir de l'urbanisation et la migration locale, leurs pénétration dans la fonction publique et, plus récemment, dans le commerce. Avec le développement du tourisme dans le Yucatan et le Quintana Roo, ce sont les Mayas qui valorisent, depuis une vingtaine d'années, leur capital éducatif et culturel dans ce secteur. Mais malgré les salaires relativement hauts dans le contexte national, l'élévation parallèle du coût de la vie dans les zones touristiques grève leur ascension sociale dans le contexte régional et des migrations de plus longues

distances apparaissent (cf. carte 3.2). Les Otomis et les Mazahuas quant à eux, qui ne bénéficient pas en général d'un capital scolaire aussi élevé que les deux groupes précédents, ont été pionniers, à l'instar des Mixtèques et de plusieurs groupes Nahuas, dans la migration massive vers les grandes villes du pays, Mexico, Monterrey et Guadalajara, puis vers les villes frontières (Tijuana, Mexicali, Ciudad Juarez, etc.), où ils travaillent dans l'artisanat, l'industrie et le commerce informel, et plus récemment, aux Etats Unis.

Dans l'ensemble donc, l'insertion sociale et économique des différents groupes indigènes du Mexique est conditionnée, en grande partie, par leur mobilité et leur capacité d'interaction avec des régions et des secteurs sociaux mieux positionnés en termes technologiques, commerciaux, industriels ou d'accès aux infrastructures. Cependant, malgré ces facteurs d'hétérogénéité sociale communs aux populations indigène et non indigène, il faut remarquer qu'à une exception près, tous les groupes ethniques occupent une position socioéconomique moyenne inférieure à la moyenne de la population de leur Etat d'origine. Le seul cas où cette relation s'inverse est celui des Zapotèques qui sont en moyenne moins marginalisés que l'ensemble de la population de l'Oaxaca. L'explication est paradigmatique des relations entre différenciation sociale, géographie économique et ségrégation ethnique car elle tient à la somme de trois facteurs : leur tradition de scolarisation meilleure et plus ancienne que tous les autres groupes, leur position au sein de l'Etat mexicain depuis le 19^{me} siècle (avec la figure emblématique du Président Benito Juarez), leur mobilité vers les villes et leur insertion dans la bureaucratie et le corps enseignant.

Conclusion

La forte ségrégation de la population indigène mexicaine est attestée par de nombreux travaux anthropologiques et sociodémographiques ; pour ces derniers le plus souvent à partir d'indices synthétiques démographiques ou de pauvreté (Fernández Ham 1993, Serrano, Embriz Osorio et Fernandez Ham 2002, Lartigue et Quesnel coords. 2003); à partir de notre analyse, on saisit mieux la diversité et l'accumulation des facteurs économiques, résidentiels et migratoires, d'accès à l'éducation et à l'emploi, etc. qui déterminent son niveau de pauvreté.

Les inégalités socioéconomiques entre les ménages qu'introduisent les trois dimensions que nous avons analysés (les caractéristiques linguistiques et de composition des ménages d'abord, la segmentation spatiale du développement économique ensuite, l'appartenance ethnique enfin) frappent par leur étendue. Prise indépendamment, chacune produit

une différenciation considérable dont l'amplitude, à peu près équivalente pour les trois, couvre les deux tiers environ de l'échelle sociale restituée par le premier axe. Cependant, les centres de gravités des trois nuages de points sont très nettement décalés. Dans l'ordre des conditions sociales croissantes, se succèdent le point moyen des ethnies (ensemble des ménages indigènes locuteurs), celui de l'ensemble des ménages indigènes (locuteurs ou non) et enfin celui de l'ensemble des ménages mexicains. C'est ce décalage qui donne la mesure du handicap socioéconomique « brut » des différentes catégories de ménages indigènes. Mais il ressort tout aussi clairement de l'analyse que l'appartenance ethnolinguistique ne joue pas indépendamment d'autres facteurs de différenciation sociale. Il y a au contraire des liaisons statistiques fortes entre les différents gradients que nous avons étudiés : depuis le bas de l'échelle sociale, où coïncident l'identité linguistique la plus traditionnelle et homogène au niveau des ménages, l'appartenance aux ethnies les plus défavorisées et les contextes territoriaux les plus marginalisés du développement économique et social, jusqu'à l'autre extrémité de la hiérarchie, où se rejoignent les ménages aux caractéristiques identitaires les plus métissées, les ethnies les plus mobiles ou mieux intégrées par leur dynamiques migratoires aux espaces centraux et réticulaires de l'activité économique et les territoires les plus développés. Quelle est la part spécifique de chaque

facteur (différences « nettes ») dans l'explication des différences brutes observées pour l'ensemble des ménages indigènes et entre eux ?

Voici à nouveau posée, dans les termes de la statistique descriptive et, de manière concrète, avec l'exemple des Zapotèques, la question récurrente des études sociologiques et anthropologiques de la discrimination ethnique : quelle est la composante ethnique voire proprement raciale, au sens de la notion de domination raciale que développe L. Wacquant (1997), de la ségrégation socioéconomique dont souffre la population indigène ? La réponse statistique suppose de raisonner toutes choses égales par ailleurs en contrôlant, pour tous les ménages, les principales variables qui déterminent leur condition sociale : variables « individuelles » (composition des ménages, âge et sexe du c.m., niveaux d'éducation et type d'emploi des actifs, migration, etc.) et facteurs contextuels (localisation géographique du lieu de résidence, taille de la localité, indicateur du développement socioéconomique local, contexte ethnique, mouvement sociaux et politiques publiques, etc.). Cette approche relève de l'inférence des facteurs explicatifs à partir de modélisations linéaires ou logistiques, qui sort du cadre de cet article descriptif¹⁶.

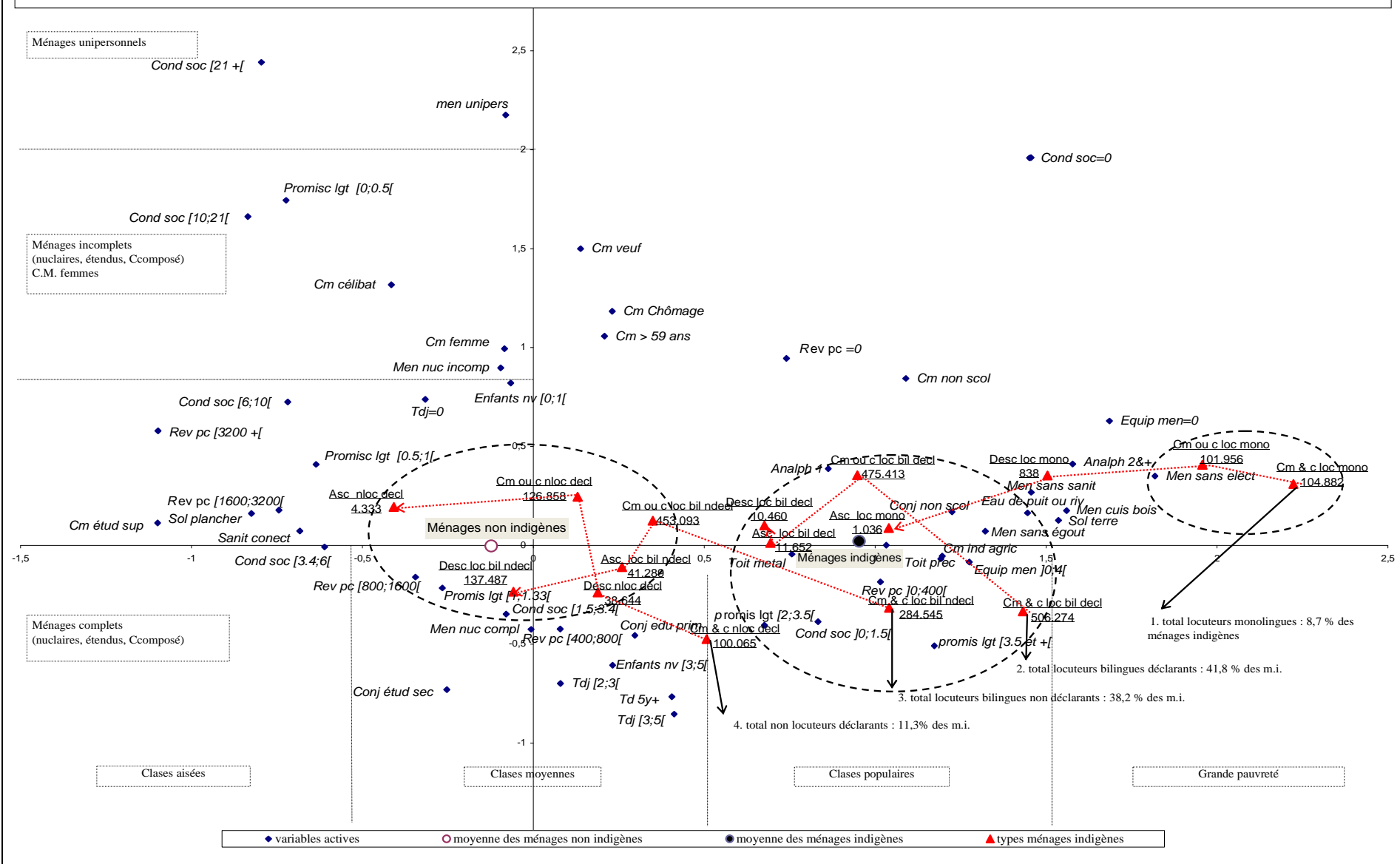
Références Bibliographiques

- Aguirre Beltran G. (1973)**, « Teoría y práctica de la educación indígena. Fondo de Cultura Económica », México.
- Barbary O., Urrea F. (eds.) (2004)**, « Gente negra en Colombia : Dinámicas sociopolíticas en Cali y el Pacífico », co ed. IRD/Universidad del Valle, Cali, 539 p.
- Barbary O. et Muller L. (2006)**, « Anuario estadístico de los datos del censo 2000 sobre los hogares indígenas mexicanos », Guadalajara, sep. 2006, 144 p.
- Barbary O. (coord.) (2006)**, Seminaire Internacional IRD-CIESAS : « Construcción y uso de las variables étnicas en las estadísticas publicas: lógicas y dinámicas intra e internacionales », Cocoyoc, 11-13 octobre 2006, actes p.
- Barbary O., Martinez Casas R. (2008)**, *Un fait social « total » : la ségrégation des indigènes au Mexique*, à paraître CIESAS/IRD Ed, Mexico D.F.
- Beaucage, P. (1987)**, « Démographie, culture, politique : la condition indienne au Mexique », *Anthropologie et Sociétés*, 11 (2) : 13-31, Paris.
- Benzécri J.-P. (1973)**, *L'analyse des données. Tome 2 : L'analyse des correspondances* (2eme éd. 1976), Dunod, Paris.
- Benzécri J.-P. et Benzécri F. (1980)**, *Pratique de l'analyse des données. Tome 1 : Analyse des correspondances et classification : exposé élémentaire, Tome 2 : Abrégé théorique : étude de cas modèles*, Dunod, Paris.
- Cifuentes B. (1998)**, *Historia de los pueblos indígenas de México: Multilingüismo a través de la historia*, INI, Mexico
- CONAPO (1997)**, « La population indigène », dans *La situation démographique du Mexique*, Conseil National de la Population, Mexico.
- CONAPO (2001)**, « Evaluation de la population indigène mexicaine », dans *La population du Mexique au nouveau siècle*, Conseil National de la Population, Mexico.
- De la Peña G. y Martínez Casas, R. (2005)**, Pobreza, exclusión social y procesos culturales : perspectivas antropológicas. En Mónica Gendrau (coord) *Los rostros de la pobreza IV*. Universidad Iberoamericana, México, pp 69-95.

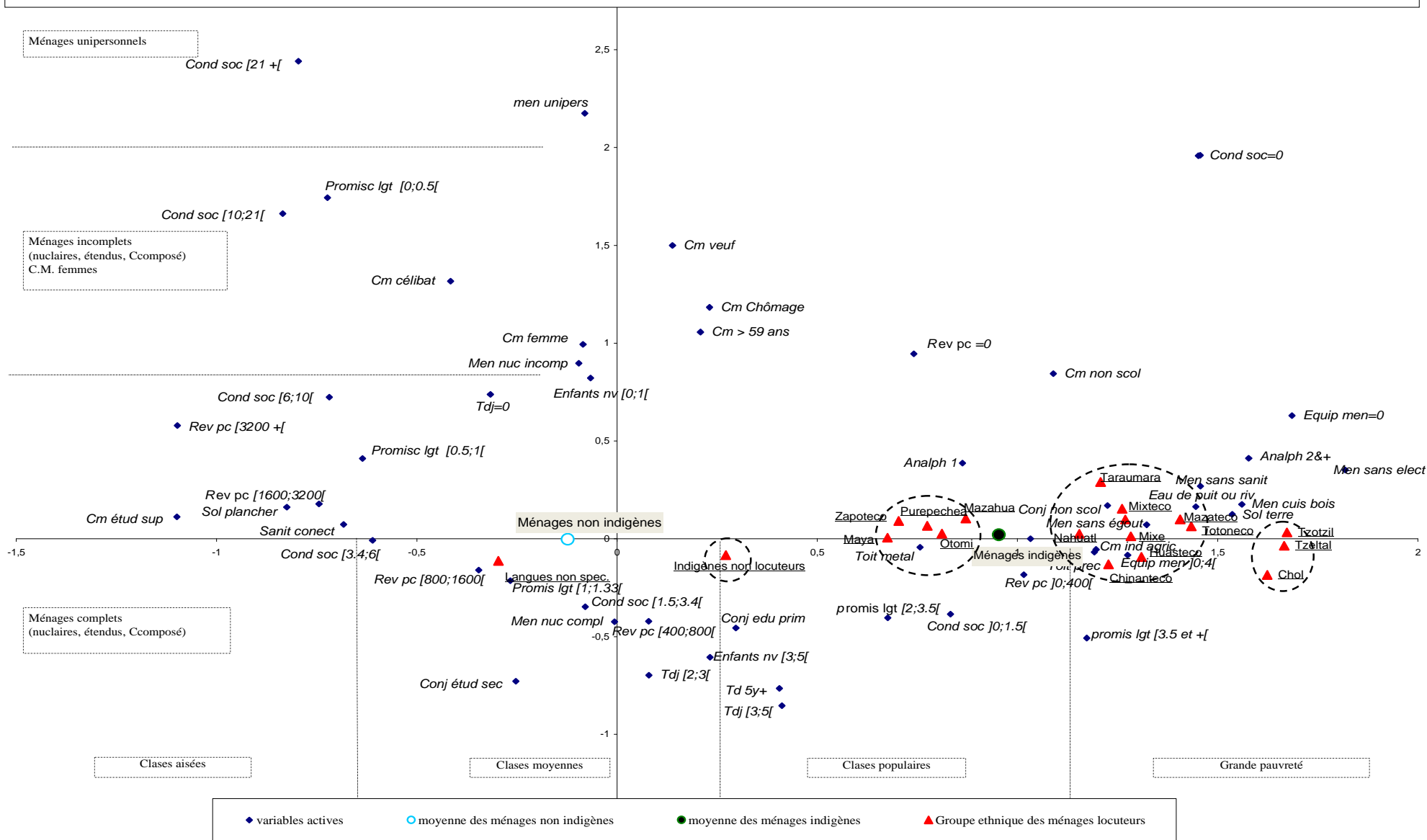
¹⁶ Elle est développée à partir de l'analyse multi niveaux des caractéristiques démographiques et socio-économiques des populations indigènes au Mexique par Delaunay (2005).

- De la Vega Estrada S. (2001)**, *Índice de desarrollo social de los pueblos indígenas*, INI-PNUD, Mexico D.F.
- Delaunay D. (1995)**, «Fracturas espaciales de un desarrollo discriminatorio». *Estudios Demográficos y Urbanos*, vol. 10, n°2 : pp. 347-374.
- Delaunay D. (2005)**, «Análisis individual y contextual en la identificación de los pueblos indígenas de México (1990-2000)», communication au séminaire "Pueblos indígenas y afrodescendientes de América Latina y el Caribe : relevancia y pertinencia de la información sociodemográfica para políticas y programas", CEPAL, Santiago de Chile, 27-29 avril 2005, 17 p.
- Dauzier M. (1997)**, «Elites indiennes au Chiapas. Création sous influence et réappropriation ethnique, 1970-1995 », *Caravelle* n° 67, Toulouse, pp. 155-169.
- Fernández Ham P. (1993)**, La mortalité infantile parmi la population indigène. Retard et contrastes, in *Demos* (6). *Carta demográfica de México*, UNAM, Mexique.
- Fernández Ham P. (1998)**, Montants de la population indigène. Trois approchements analytiques», in *Demos* (11), *Carta demográfica de México*, UNAM, Mexique.
- Fernandez Ham P. (2000)**, La population indigène. Parlants et régions indigènes, in *Demos* (13), *Carta demográfica de México*, UNAM, Mexique.
- Florescano, E. (1997)**, *Etnias, estado y nacion : ensayo sobre las identidades colectivas en México*, México, Aguilar, 511 p.
- Gros Ch. (1998)**, *Pour une sociologie des populations indigènes et paysannes de l'Amérique Latine*, L'Harmattan, Paris, 304 p.
- Gros Ch. (1999)**, «Paradojas de la identidad », *Análisis Político*, n° 36.
- Jansen E. et Martínez Casas R. (2004)**, *Una propuesta para estimar la población indígena en México, a partir de los datos censales*, Ciesas – Guadalajara, reprogaph. 12p.
- Lartigue F. et Quesnel A coords. (2003)**, *Las dinámicas de la población indígena, cuestiones y debates actuales en México*, Ciesas, Ird, Miguel Ángel Porrua eds., México, 470 p.
- Lavaud J.P. Lestage F. (2005)**, Compter les indiens : Bolivie, Etats-Unis, Mexique », *L'Année Sociologique*, vol 55, n°2, p. 487-520.
- Martínez Casas R. (2002)**, «La comunidad moral como comunidad de significados: el caso de la migración otomí en la ciudad de Guadalajara », *Alteridades*, Vol. 23, pp. 125-139.
- Serrano Carreto E., Embriz Osorio A. et Fernandez Ham P., (coords.) (2002)**, *Indicadores socioeconómicos de los pueblos indígenas de Mexico, 2002*, INI-PNUD, CONAPO Mexico D.F.
- Stavnhagen R. (1992)**, «La cuestion étnica : algunos problemas teórico-metodológicos », *Estudios Sociológicos*, X : 28, pp 53-76.
- Valdés L. M. (1998)**, *Estimation de la population indigène du Mexique, Faculté D'Humanités, UNAM, Mexique*
- Varios autores, 1985 *¿Existe demografía étnica?* Mesa redonda, Coordinación de Humanidades, UNAM, México.
- Wacquant L. (1997)**, For an Analytic of Racial Domination, Political Power and Social Theory, vol 11.
- Wade P. (1997)**, *Race and ethnicity in Latin America. Critical studies on Latin America*, Pluto Pres, Chicago.

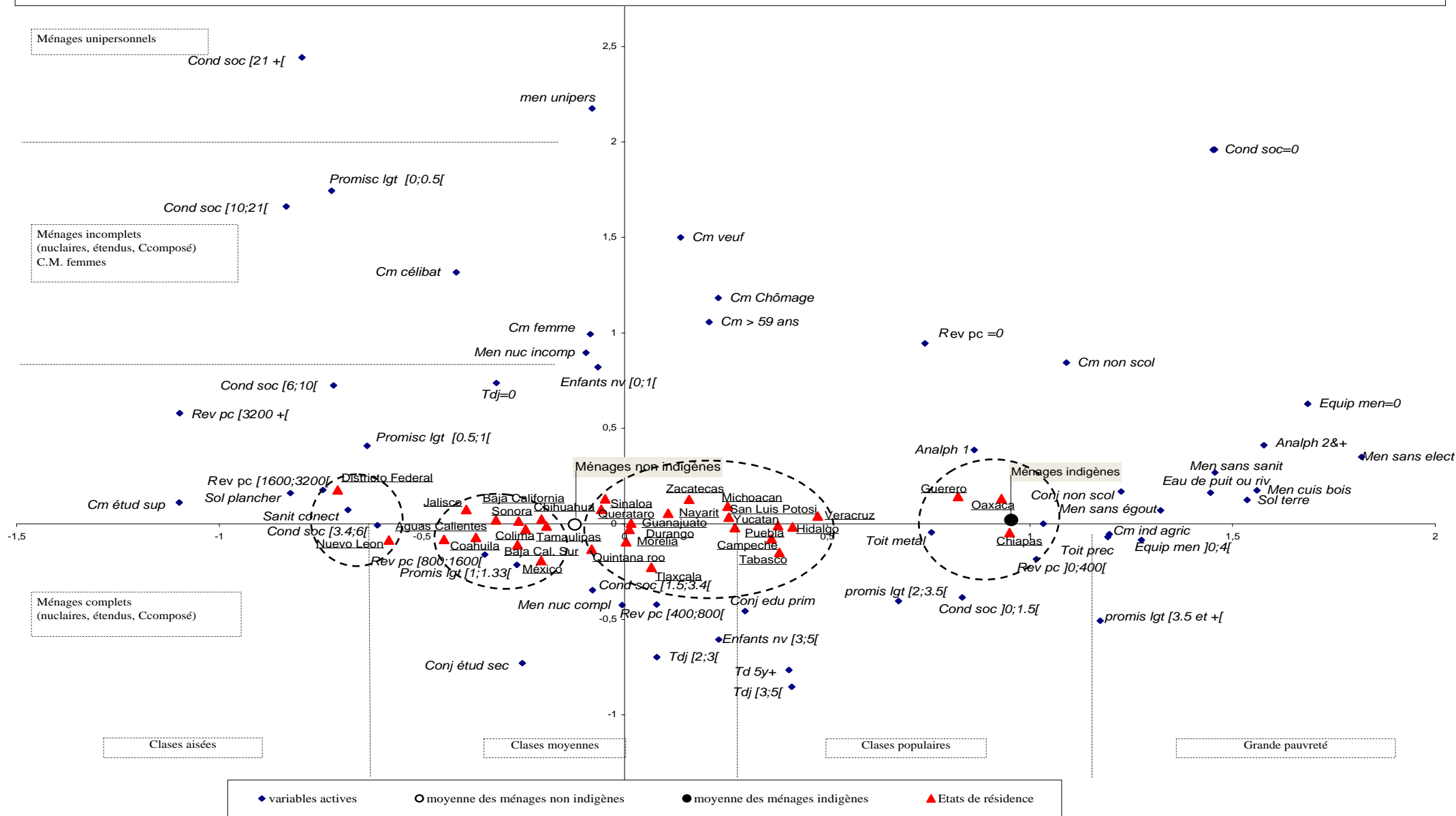
Graphique 1: AFCM du tableau des ménages 2000 : 37 variables actives (205 modalités), projection des principales contributions actives et des types ethnolinguistiques en éléments supplémentaires
 Plan 1x2 : 75% de l'inertie du nuage, axe 1 (54%, segmentation socioéconomique), axe 2 (21%, composition et différenciation démographique des ménages)

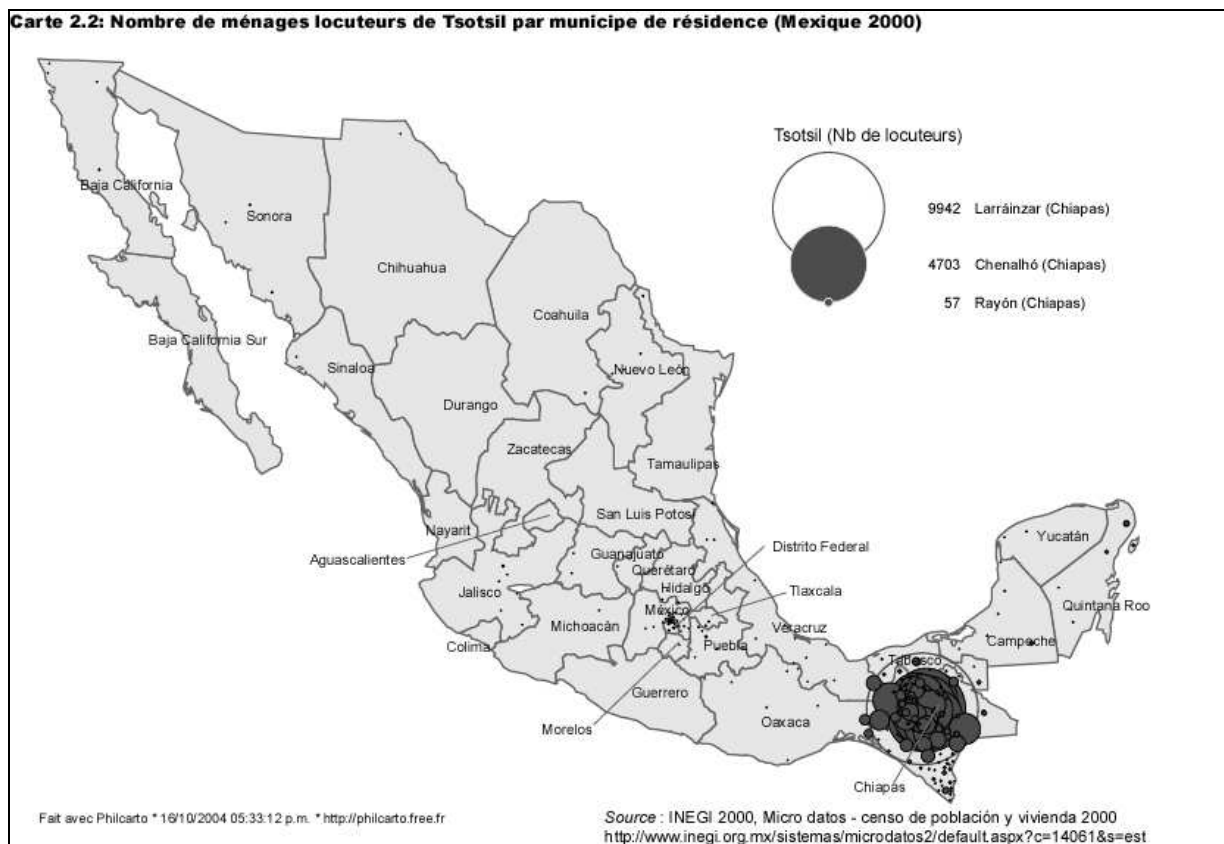


Graphique 2: AFCM du tableau des ménages 2000 : 37 variables actives (205 modalités), projection des principales contributions actives et des groupes ethniques en éléments supplémentaires
 Plan 1x2 : 75% de l'inertie du nuage, axe 1 (54%, segmentation socioéconomique), axe 2 (21%, composition et différenciation démographique des ménages)

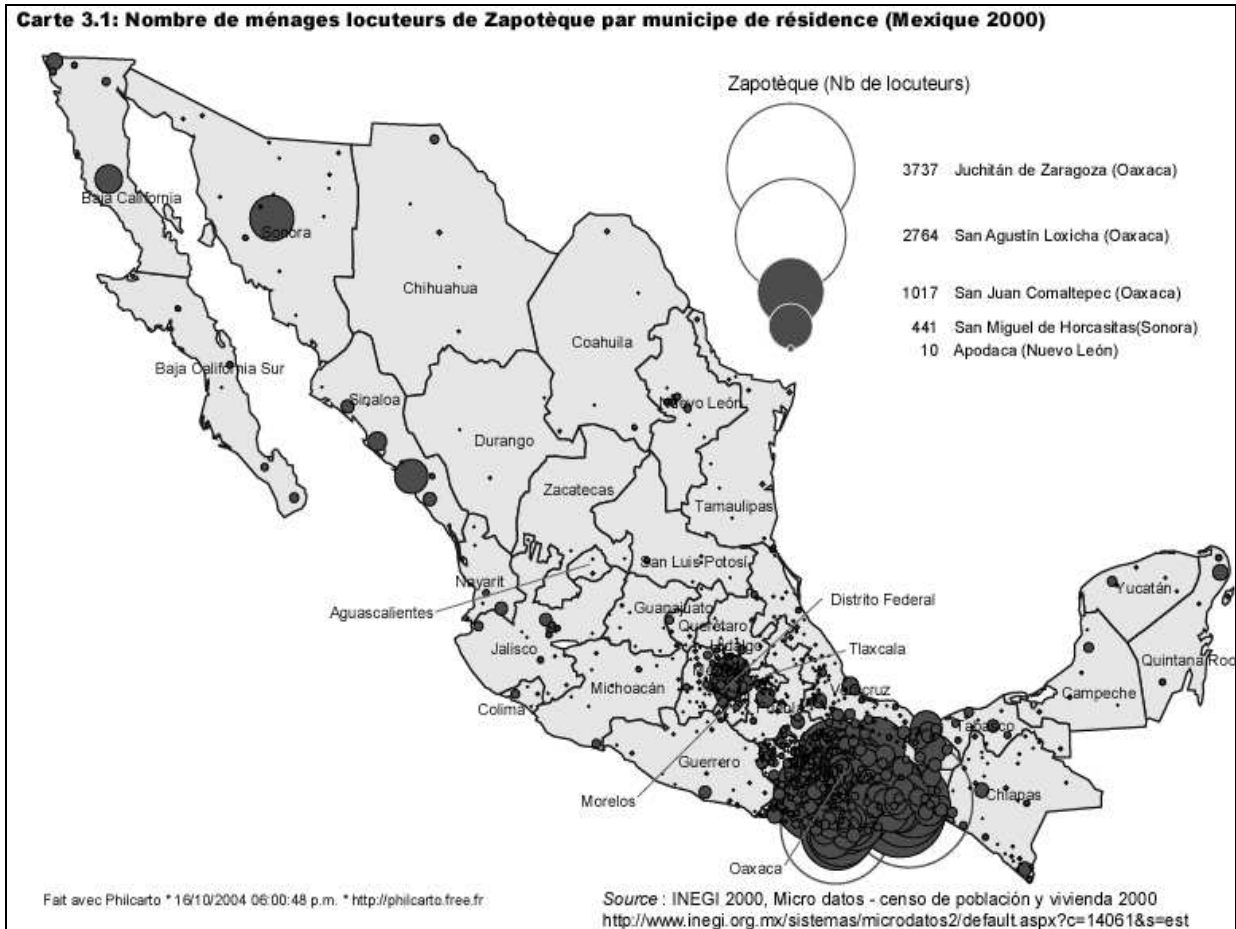


Graphique 3: AFCM du tableau des ménages 2000 : 37 variables actives (205 modalités), projection des principales contributions actives et des Etats de résidence en éléments supplémentaires
 Plan 1x2 : 75% de l'inertie du nuage, axe 1 (54%, segmentation socioéconomique), axe 2 (21%, composition et différenciation démographique des ménages)

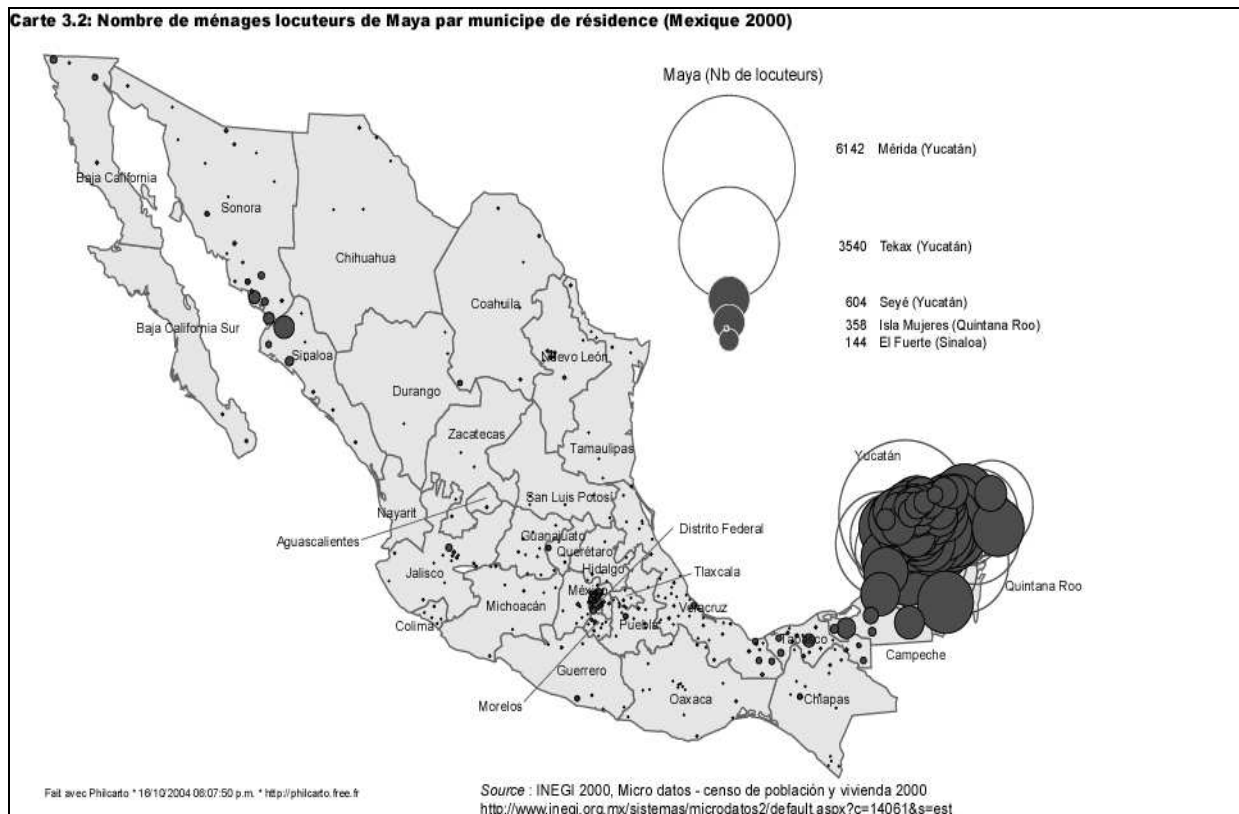




Carte 3.1: Nombre de ménages locuteurs de Zapotèque par municipe de résidence (Mexique 2000)



Carte 3.2: Nombre de ménages locuteurs de Maya par municipe de résidence (Mexique 2000)



Postface à l'article pour Statéco n° 106 :

Peu de temps après avoir terminé le présent article, les résultats du recensement mexicain de 2010 ont été rendus publics et les données mises en libre service sur le web par l'INEGI. Ces résultats justifient a posteriori l'approche pluri-dimensionnelle de l'identification des populations indigènes que défend cet article et confirment ces principales conclusions. Mais ils font plus.

En effet, à la surprise même de l'auteur, l'auto déclaration d'appartenance indigène remporte en 2010 un succès massif auprès des recensés et bondit de 6,1 % en 2000 à 14,9 %. Dans le même temps, la population des ménages indigènes (p.m.i.) passe donc de 12,6 millions à 21 millions, soit 18,7 % de la population mexicaine. Pour tous les observateurs de cette dynamique d'affirmation indigène, les interrogations abondent : Qui sont, socialement et culturellement parlant, les nouveaux indigènes auto déclarés ? A quels processus démographiques (urbanisation, migrations, restructuration des ménages, etc.) et quelles stratégies d'insertion économique, de revendications politiques, d'affirmation culturelle renvoie ce phénomène massif ? Est-ce-que l'inflation de la population indigène s'accompagne de changements dans la position sociale de certains groupes de population ? Quelles réponses les politiques publiques, et plus généralement la société mexicaine, vont-elles donner à cette nouvelle émergence ?
